

## ASSEMBLEE GENERALE

DU 4 FEVRIER 2023

**Début** : 9h30

### Clubs présents :

Aviron club du Bassin de Thau, Aviron agathois, Aviron Club Albigeois, Association Nautique Catalane, Association Toulouse Pierre Paul Riquet, Aviron Balaruc, Barcarems I Velas, Aviron Beaucaire, Aviron Club Biterrois, Aviron du Bocage, Bressols Aviron Club, Aviron Cadurcien, Aviron Club Cajarcois, Club Olympique Carbonnais , Carcassonne, Aviron Lauragais, Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi, Cercle Nautique Grenade et Castelnau d'Estretfond, Aviron Club Grisollais, Aviron club du Ponant La Grande Motte, Montpitol Aviron club, Union Nautique Montalbanaise, Montpellier Université Club Aviron, Narbonne Aviron Club, Aviron Nouvellois, Port Sud Aviron Ramonville, Rieux Volvestre, Aviron club de Saint Gilles, Aviron Sétois, Aviron Toulousain, Toulouse Aviron Sports et Loisirs, Toulouse Université Club, Emulation nautique de Toulouse, Villefranche Renneville Aviron Club, Association sportive Villemurienne

35 clubs présents

### 1 - Appel des clubs et vérification des pouvoirs

Aviron club du Bassin de Thau (2 voix), Aviron Agathois (2 voix), Aviron Club Albigeois (3 voix), Association Toulouse Pierre Paul Riquet (1 voix), Aviron Balaruc (2 voix), Barcarems I Velas (2 voix), Aviron Beaucaire (5 voix), Aviron Club Biterrois (3 voix), Aviron du Bocage (3 voix), Bressols Aviron Club (3 voix), Aviron Cadurcien (4 voix), Aviron Club Cajarcois (2 voix), Club Olympique Carbonnais (2 voix), Aviron Lauragais (1 voix), Cercle Nautique Grenade et Castelnau d'Estretfond (3 voix), Aviron Club Grisollais (3 voix), Aviron club du Ponant La Grande Motte (4 voix), Montpitol Aviron club (3 voix), Union Nautique Montalbanaise (4 voix), Montpellier Université Club Aviron (4 voix), Narbonne Aviron Club (2 voix), Aviron Nouvellois (1 voix), Port Sud Aviron Ramonville (4 voix), Aviron club de Saint Gilles (2 voix), Aviron Sétois (5 voix), Aviron Toulousain (8 voix), Toulouse Aviron Sports et Loisirs (6 voix), Toulouse Université Club (6 voix), Emulation nautique de Toulouse (4 voix),

Villefranche Renneville Aviron Club (3 voix), Association sportive Villemurienne (2 voix)

Après examen des pouvoirs : 99 voix exprimées sur 139  
Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut se tenir, délibérer et voter

Luc Poncelet informe les présidents des clubs et des comités départementaux que la FFA viendra à leur rencontre lors d'une réunion à programmer dans les mois qui arrivent. Il n'y aura pas d'ordre du jour particulier, mais une réunion d'échange entre la fédération, les Comités Départementaux et les Clubs.

## **2 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 février 2022**

Maxime Dalmon informe l'assemblée qu'il votera contre tous les comptes rendus car ceux-ci n'ont été mis à disposition que la veille de l'Assemblée Générale. Il n'a pas eu le temps nécessaire pour en prendre connaissance.

André Perrot demande une correction dans le PV, au sujet des missions des CTS qui ont de plus en plus de tâche administratives à réaliser dans leurs missions.

Vote : PV adopté - 1 voix contre

## **3 - Composition du bureau de vote**

Muriel Lebreuil et Jean Christophe Cabirol constituent le bureau de vote

## **4 - Election au comité directeur**

Présentation du candidat : Anthony Perrot se présente à l'assemblée : il a commencé l'aviron en 1984 et n'a jamais arrêté depuis. Il se met au service de la ligue pour la restitution de son savoir sur la performance, l'épanouissement sportif.

Il est l'animateur d'un groupe des masters de l'aviron toulousain, et souhaite donc animer ce secteur au niveau régional si le besoin était réel.

## **5 - Rapport du président**

Mesdames et Messieurs les Présidents, Délégués, Cadres, salariés, Bonjour.

Cette saison 2021-2022 a été une saison de transition.

Il a fallu se remettre en marche après la période COVID.

Cette reprise a été marquée par son lot de changements.

Nos instances fédérales en ont profité pour déplacer la date de la coupe de France dans un premier temps de façon expérimentale l'année dernière, et cette année de façon « pérenne ».

Cette année a également été l'occasion de tester une nouvelle formule de coupe de France.

Depuis que la MAIF a mis fin au partenariat avec la fédération sur cette manifestation, la coupe de France se cherche. Une réflexion est en cours pour la formule 2023.

Pourquoi commencer ce rapport moral avec cette coupe de France. Il ne faut pas oublier que pour l'instant en France, le sport de compétition est subventionné en priorité. Il suffit de voir la répartition des subventions au niveau de l'ANS.

Le sport de compétition et de haut niveau reste l'axe prioritaire de la ligue. Évidemment, tout le monde attend avec impatience l'entrée de l'aviron de mer et du beach rowing aux JO. L'histoire ne me donnera peut-être pas raison, mais pour l'instant, les rameurs performants en beach ou enduro sont souvent issus de l'aviron de rivière. Je pense qu'il faut voir les choses différemment, et considérer à ce jour que le programme d'entraînement en terme de quantité, ainsi que la technique de glisse et de propulsion développé en rivière s'appliquent pleinement en mer. Les fondamentaux restent les mêmes.

Cette coupe de France, j'y reviens, pour notre ligue permettait de rythmer nos actions de formation. Il faut que nous nous réinventions.

2022 changement au niveau de la ligue, et transition. Il a fallu fonctionner sans CTS pendant les deux tiers de la saison, et sans TSR. Ce n'est pas tout à fait vrai, car il faut souligner le travail réalisé par Julien sur son trop maigre temps dédié à la ligue. Il a fallu composer également avec la réorganisation de la direction technique de la fédération et la nouvelle répartition des missions des CTS.

Début septembre, nous avons eu une nouvelle équipe de cadre.

- Julien Housset à 70 % sur la ligue (pas tout à fait effectif car pris sur l'encadrement national des équipes de beach)
- François Meurillon qui techniquement reprend le poste de Michel Colard.
- Clément Depoorter qui remplace Nicolas Finez en tant que TSR.

Un petit aparté sur ce recrutement. Nous n'avons eu que très peu de candidats. Néanmoins il nous fallait recruter un salarié car nous avons besoin de force vive. Nous savions que nous étions en difficulté par rapport aux CTS, et louper le coche n'aurait pas forcément été profitable. Lors d'un recrutement, il y en a un contexte, tant mieux pour le candidat recruté, mais cela n'enlève rien aux qualités de Clément et à son professionnalisme.

Nous avons également un apprenti Grégoire Bireau.

Il ne faut pas oublier Gilles Bosquet qui intervient de manière plus ponctuelle.

Clément est également le représentant de la DTN pour la coordination de zone.

Cette nouvelle équipe a entamé ses missions lors de la coupe de France 2022. Nous savions qu'il allait falloir un temps d'adaptation et de montée en puissance. Nous avons pris des précautions à l'approche de la coupe de France, et malgré toutes ces précautions prises, nous avons eu un léger flottement. Manager demande de la ressource et du temps, vous en conviendrez.

C'est bien d'avoir à notre disposition une nouvelle équipe en pleine structuration, mais qu'elles vont être leurs missions ?

De quoi avons-nous besoin ?

Nous avons organisé un séminaire début septembre avec les cadres sportifs des clubs. Ce fut l'occasion de riches échanges constructifs. Le constat est simple, le niveau sportif général de la ligue n'est pas très bon. Cela se voit sur les divers classements à notre disposition. Nous y revenons, nous parlons de sportif. Dans une moyenne, il y a des valeurs qui caractérisent l'écart type. En Occitanie, nous avons les extrêmes, ce qui montre que nous sommes capables de faire de belles choses.

Nous ne pouvons pas ne pas citer le travail réalisé par l'Avion Sétois, premier club Français au classement mer et au classement indoor sous l'impulsion de son président Maxime Dalmon. Néanmoins nous manquons de clubs structurés, de clubs qui performant.

Nous avons quelques rameurs sélectionnés en équipe nationale, il faut le souligner. Mais nous devons faire mieux. Nous devons faire en sorte que plus de rameurs Occitans remplissent nos pôles Universitaire, Espoir et France.

L'Avion Toulousain demeure le premier club d'Occitanie au classement performance.

Il ne faut pas se voiler la face, nous avons également des clubs en difficulté.

Comment faire pour améliorer la situation ?

Nous avons des outils à notre disposition, la labellisation de nos clubs en est un.

Nous nous apercevons que pour beaucoup de nos clubs, la réussite est basée sur des personnes. Les difficultés que nous rencontrons, c'est d'arriver à ce que ce soit les structures qui portent leurs ambitions, et cela ne peut passer que par la mise en place d'un projet associatif structurant suivi d'un plan d'action.

Au travers de ces éléments, vous pouvez deviner les objectifs que nous avons donnés à notre nouvelle équipe technique.

2023 sera l'année de montée en puissance qui nous permettra, sur le plan du fonctionnement de notre équipe technique régionale d'atteindre le rythme de croisière, même si la croisière doit accélérer en permanence. Nous ferons le maximum pour que nous travaillons au mieux tous ensemble.

Pour venir soutenir ces objectifs, nous disposons de moyens.

C'est l'opportunité pour moi d'évoquer avec vous le plan littoral 21 qui nous permet encore de nous équiper en matériel mer. Merci à Julien de suivre ce projet auprès de la préfecture de la mer, qui reste à ce jour seule engagée dans ce projet. Nous avons également fait l'acquisition de matériel Handi, qui est à votre disposition pour vous soutenir dans vos projets de développement de la pratique Handi.

Il faut également être fier de ce que nous sommes capables d'accomplir.

A ce jour, nous avons un savoir-faire reconnu dans l'organisation de manifestation nationales.

Agde, Championnats de France mer : ce fut une réussite. Le club d'Agde a su mobiliser autour de ce projet tous les partenaires qui ont fait de cet évènement une réussite.

Cazaubon Championnats de France Bateaux Courts, le retour. Il y a des détails à peaufiner, des traditions qui ne sont plus, mais les rameurs se sont donnés rendez-vous à la digue.

Au-delà de ces manifestations nationales, nous sommes capables d'organiser des manifestations régionales, que ce soit en ligne, contre la montre, en salle ou bien en mer. Nos clubs savent se mobiliser pour offrir le meilleur à tous nos pratiquants.

En terme d'organisation et de savoir faire il ne faut surtout pas oublier nos randonnées labellisées qui sont internationalement reconnues, et les étapes de ramon chez nos voisins.

Au travers de ces manifestations, c'est l'animation de l'Occitanie, pour tous nos publics qui existe et se structure.

Pour 2024, pourrions-nous rêver d'un nouveau Championnat de France en mer, un championnat de beach ?

Cazaubon reste candidat pour l'organisation des Championnats de France bateaux courts pour 2024. La fédération décidera du sort de ces Championnats.

L'Occitanie doit rayonner, mais surtout permettre de rassembler, fédérer dans l'intérêt du plus grand nombre.

C'est vrai que 2022 n'a pas été une année facile. Pour ceux qui étaient présents, nous nous souvenons tous de ces Championnats de France à Vichy, où la grêle est venue mettre un terme prématurément aux Championnats, mais surtout décimer le parc à bateau de nos clubs. Il faut aussi penser aux habitants de Vichy qui eux aussi ont perdus beaucoup dans cet épisode orageux.

2022 a permis à l'Occitanie d'être regardée et vue.

Nous avons démarré un partenariat avec Louis Gaday pour réaliser la mise en valeur de notre sport. Louis réalise des images et des vidéos pour la ligue. Merci Louis pour ces superbes images et pour l'histoire que tu nous a conté au travers de ces images.

2023 nouvelle année, l'avant dernière de l'Olympiade. Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que l'Occitanie rayonne comme nous le souhaitons.

Je vous le rappelle encore, l'Occitanie ne peut rayonner sans vous, les Comités Départementaux, les clubs. Il y aura toujours des clubs innovants, des personnages qui feront bouger les lignes, mais je pense qu'il ne faut pas oublier que nous devons avant tous nous rassembler et agir ensemble. J'ai bien dit agir, car si nous ne sommes pas moteurs, si nous ne sommes pas nos propres acteurs, il ne se passera rien. Ce que je souhaite dire par là, c'est qu'il est de notre responsabilité de prendre notre destin en main.

Je tenais à remercier devant vous les membres du comité directeur de la ligue, et plus particulièrement les membres du bureau.

Nous avons de grandes choses à accomplir, tous ensemble.

Suite au rapport moral, Luc Poncelet invite les cadres à se lever pour se présenter (Julien Housset, François Meurillon et Clément Depoorter).

Rapport approuvé à l'unanimité

## **6 - Rapport du trésorier, quitus au comité directeur et affectation du résultat**

Le trésorier présente son bilan sous la forme d'un PPT :

A l'actif : 473 816,66 € (bateaux, avirons, matériel pour les arbitres, les PC, subventions, disponibilités)

La question est posée par Louis du club de Ramonville sur le niveau de trésorerie élevé ? A son avis, en trésorerie, il faudrait garder un an de fonctionnement. Jean Pierre lui répond que c'est bien le cas.

Intervention d'A. Perrot sur le bénévolat :

- Il faut avoir un **rescrit**
- L'association peut valoriser le temps des bénévoles si le temps donné apporte une plus-value au club et si le bénévole est compétant pour la tâche qu'il accomplit au club. Par exemple le temps passé par un bénévole pour ranger les vestiaires ne peut être déclaré comme don.

Maxime Dalmon vote contre pour les raisons suivantes :

- concernant la présentation des comptes – à son avis il manque un bilan secteur par secteur. Pour piloter plus finement la ligue, il faudrait une présentation des comptes par actions et secteurs.
- il est choqué par le fait que la trésorerie soit si élevée représentant 100% du CA : 80% de nos clubs n'ont pas les moyens de faire ramer les gens - cette gestion « prudente » ne lui semble pas pertinente.
- La ligue investi sur le matériel à 100 % en fonds propres : Un investissement partagé avec les clubs permettrait d'augmenter la trésorerie et augmenter les capacités d'investissement de la ligue.

Jean Pierre Lherm lui répond qu'une partie des investissements réalisés par la ligue est dans les clubs (yoles de mer, moteurs, canots de sécurité), il n'y a pas 700 000 € qui dorment.

Remarque du trésorier :

Il n'y a aucune obligation à envoyer les documents avant l'AG – on a un mois pour envoyer le PV – il est faux de dire que l'on est sur une mine d'or alors qu'une grande partie est dans les clubs – les comptes sont présentés en AG avec pédagogie pour que les personnes comprennent les actes techniques de comptabilité mis en oeuvre.

Maxime Dalmon est d'accord (aucune obligation d'envoyer le rapport) - il est d'accord pour dire que la ligue rend beaucoup de services - il intervient juste sur la stratégie : investir avec les clubs apporte de la trésorerie

Luc Poncelet respecte le modèle économique évoqué par Maxime Dalmon mais ce n'est pas le choix de la ligue, pour le moment la ligue a les moyens d'investir en fonds propres

Luc Fénié intervient sur cette vision d'achat de matériel et d'avoir les recettes/dépenses - actuellement les clubs payent pour les stages, pour la combinaison : si cette trésorerie pouvait être transférée sur le fonctionnement sportif, son club apprécierait car avec 1500 € son club peut payer une paire de pelles - pour lui on paye presque tout le temps. Il souligne qu'il prête ses bateaux gratuitement (prêt d'un 2X pour la régata qualificante au niveau de la zone)

## **7 - Rapport des vérificateurs aux comptes**

Bruno Khoudour présente le rapport des vérificateurs des comptes : ils ont pu constater la bonne tenue des comptes

Vote :

Contre : Aviron Sétois

Abstention : Grenade - le MUC - Beaucaire

Affectation des comptes : report à nouveau

Vote : Unanimité

## **8 - Présentation du budget prévisionnel**

Jean Pierre Lherm présente le budget 2023 : budget construit fin septembre 2022 pour le dépôt des demandes de subvention à la Région

Il faudrait à l'avenir le préparer en début d'été - toutefois il y a eu des mouvements par la suite (stages, compétitions)

On observe :

- un déséquilibre de fonctionnement entre de 8 à 15 K€
- une ponction sur fonds propres de 28 K€ sur l'investissement.

Les charges sont estimées de 209 000 € d'où la ponction sur fonds propres

L'investissement est de l'ordre de 100 K€ (achat d'un 4 convertible), du matériel pour le Pôle, des bateaux à bancs fixes et remorque associée (après 3 ans de bateaux de mer)

Maxime Dalmon demande si il n'y a pas possibilité d'investir sur des packs « découverte » ?

Luc Poncelet lui répond qu'il n'y aura pas 60 K€ de bateaux pour l'aviron à banc fixe – cette idée sera retenue si la préfecture valide le projet.

Maxime Dalmon demande combien cela fait de rameurs pour 60 K€ d'investissements ?

Muriel Lebreuil lui répond que cela représente 100 licences et José Mateu précise qu'un bateau coûte environ 12 K€.

Luc Fénié intervient sur le balisage : il y a un besoin en bouées de balisage – environ une centaine

Luc Poncelet lui répond qu'il en fera la demande à la Région.

Julien Housset précise que c'est le service communication qui a été sollicité pour les grosses bouées et que la Région a suivi car le logo était bien visible sur ces grosses bouées - il faudra peut-être passer par un autre canal pour des bouées plus petites.

Pierre Fréon (MUC aviron) pose la question sur les conditions d'attribution des bouées.

Julien Housset lui répond qu'elles ont été attribuées aux clubs qui ont une pratique régulière en mer – il rappelle qu'il y a des packs « ligue » qui peuvent être mis à disposition lors d'évènements.

Pierre Fréon (MUC aviron) pose la question des aides au matériel de sécurité comme les moteurs.

Luc Poncelet lui répond qu'il faut que le club se rapproche de la FFA.

Jean Pierre Lherm poursuit sa présentation avec les cotisations et reversements 2023, les facturations ligue vers les clubs (location des bateaux pour les championnats, participation aux stages de ligue, les pertes des numéros, frais d'inscription, adhésion SUEA, formation des cadres) rien n'a été modifié.

Aides de la ligue vers les clubs : il s'agit des formations, convention achats d'ergomètres (aide de 30% de la ligue), aides pour l'organisation de régates (augmentation de certaines prises en charge pour services de secours et les frais de carburants), activités de loisirs (pas de changement), gestion des frais des bénévoles et locations de minibus (pas de changement), mise à disposition des salariés à la ligue dans le cadre de l'ETR : proposition de passer cette participation à 120 €/jour

Louis Tranchant intervient au sujet de la formation éducateur handi.

Julien Housset lui répond que le CQP n'est plus mis en place par la FFA il n'y a donc plus de diplôme d'entrée pour cette formation – il y a une dérogation actuellement pour les éducateurs qui ont une compétence ou qui pratiquent (kiné)

Anthony Perrot questionne sur l'ETR

Julien Housset lui répond qu'il va faire un appel auprès des entraîneurs et employeurs, il y a une convention de mise à disposition, il va solliciter les salariés sur un nombre de jours de mise à disposition qui sera inscrite dans la convention.



Jean Pierre souligne que pour la ligue le différentiel est de 5000 € sur ce poste de dépense

Question sur les J14 : aucun apport de la ligue sur les CD ?

Reponse de Clément : il sera sur Sète le 18 février

Vote :

Vote de la tarification 2023 : Unanimité

Vote du budget 20223 : unanimité

Intervention de Louis (Ramonville) : il trouve que l'augmentation est trop importante - la licence est la même pour les compétiteurs ou les loisirs, il pense que les loisirs coûte moins chers que les compétiteurs.

Luc Poncelet lui répond que la ligue a voté contre - il propose d'aborder ce point à l'AG FFA - il rappelle que les subventions sont dans leur majorité des aides à destination des compétiteurs et du développement des écoles d'aviron.

Pour Louis, le rameur loisir devrait payer moins cher sa licence.

Luc Poncelet lui répond que pour la majorité des clubs, les aides à destination des écoles d'aviron permettent aux clubs de baisser la licence jeunes, ce qui n'est pas le cas pour la pratique loisir.

Maxime Damon : augmentation de la part fédérale de la licence de 12 € - en prenant compte de celle qui a été appliquée avant le Covid et en plus les compétitions sont devenues payantes - Il décrit ce qu'il pratique dans son club, la subvention communale si elle est pour les jeunes, c'est appliqué aux jeunes (licence jeunes moins cher) - s'il faisait payer le coût réel de la pratique la licence serait inaccessible.

Louis : il pourrait y avoir une licence qui ne donne pas accès aux compétitions - quelle est la part des rameurs loisirs ?

Luc Poncelet lui répond que la répartition est de 70%-30%

## **9 - Compte rendu des commissions**

**Sur le sportif** : Les bilans ont été envoyés/mis à dispo sur le site

Il prévu de récompenser les rameurs sélectionnés en équipes : pour ceux qui sont sur Toulouse un évènement sera organisé sur site, pour les autres la remise se fera sur un championnats d'Occitanie.

André Perrot demande quelles mesures prises pour augmenter le niveau sportif

Luc Poncelet lui répond qu'une nouvelle organisation est en place avec la nouvelle équipe de cadres, l'ETR, la mise en place d'objectifs et la mise en œuvre de ces actions. Un stage est proposé en février sur de la pointe pour les J16, des stages seront proposés régulièrement (décembre, avril) , François va passer dans les clubs

pour la détection, Clément aussi doit aller dans les clubs, aider les clubs à se structurer, repérer les clubs qui sont en difficultés.

Julien Housset complète et prend un exemple observé sur un stage : il a fait le constat que les jeunes ne savent pas courir, il faut donc former les jeunes à la base, former des athlètes avant de former des rameurs (athlétisation des J14), formation des coach. Concernant la pointe, il est observé un manque de pratique, avec la limite qu'il faut être au moins 2 ! les effectifs sont trop petits, c'est notre limite : il faut donc agir.

Antoine : dommage que les J14 ne soient plus en ligue

Luc Poncelet lui répond que la région est trop grande pour se permettre une animation régulière sur les J14 au niveau régional. Ce débat a eu lieu à différentes reprises en commission sportive et validé ensuite par le comité directeur de la ligue. Cela permet également de valoriser de surcroît les actions départementales.

Il poursuit en rappelant qu'à Almayrac : il y aura des 4 de comités départementaux et qu'ils seront sélectionnés pour faire des 8 à Cazaubon. Il sera proposé de faire un stage pour ces J14 le vendredi à Cazaubon en fonction des disponibilités des rameurs et cadres.

Luc cite l'exemple de la Ligue Nouvelle Aquitaine qui a créé un projet de 8 chez les J14 avec un programme de d'animation en 1X sur le début de la saison pour pouvoir participer à la régates « Duel Avenir » à Marignane avec les meilleurs J14.

A Cazaubon il y aura des bateaux CD (quatre) et des bateaux ligue (huit)  
Une réunion est prévue à ce sujet à la suite d'Almayrac le dimanche midi.

Julien Housset : au lieu d'avoir des 8 filles et des 8 garçons : on prévoit des 8 mixtes pour récompenser les meilleurs rameurs pour les faire courir sous les couleurs de la ligue

La régates de Marignane est un bon projet - le niveau départemental permet à des salariés de s'investir au niveau le plus proche de son club

### Arbitrage

Luc rappelle qu'il faut s'inscrire aux formations et rajeunir l'équipe

### Tourisme et loisirs sportifs

Intervention d'André Perrot : beaucoup de choses faites mais à son avis tous les clubs ne sont pas au courant de ce qui se fait - il propose que la communication aille un peu plus loin dans sa démarche pour que l'on soit bien informé - il souhaite recevoir un mail chaque fois que le site est mis à jour, il manque cette information permanente. Il souhaite être informé de tout ce qui se passe dans la ligue

Pour Maxime Dalmon, la communication est à adapter au message et à qui on s'adresse : pour lui le mail reste la base - La FFA a aussi un problème, information active ou passive, lui communique avec 2 cibles : réseau local ou corporation aviron

Luc Poncelet poursuit en indiquant qu'aujourd'hui la ligue fait avec les ressources dont elle dispose

a Damon lui répond qu'il y a possibilité de prendre des jeunes en formation

Luc Poncelet lui répond qu'il faut aussi avoir les ressources pour les gérer.

### **Banc fixe**

### **Mer**

André Perrot demande ce qu'est l'Euromed

Julien Housset lui répond que c'est un championnat à point à chaque participation avec classement final, c'est le championnat de Méditerranée

**Sport santé** : souhait de faire un bilan cette année, contact sera pris avec les clubs

### **10 - Désignation des vérificateurs aux comptes**

Annick et Bruno Khoudour sont désignés vérificateur aux comptes

### **11 - Election des membres du comité directeur**

Résultat élection : Anthony PERROT élu

### **12 - Désignation des représentants et des suppléants aux AGs FFA 2023**

Désignation des 3 titulaires et 3 suppléants à l'AG le 25 mars à l'aviron du Lac Bleu de Paladru

Titulaire : Luc, Josiane, Jean-Pierre,

Suppléant : Anthony Perrot

### **13 - Remise de la médaille d'honneur 2022 de la FFA**

Maxime DALMON remise de médaille de la Fédération

Félicitation sur le travail accompli notamment au sein de l'Aviron Sétois

Xavier SMITH absent à la remise

### **Questions diverses :**

Denis Fort propose à l'assemblée de venir découvrir sa nouvelle base en 2024 Luc Poncelet est d'accord pour une AG intermédiaire mais l'AG électorale aura lieu à Castelnaudary.

Denis Fort formule également la demande de la possibilité de faire de la visio pour la commission loisirs. Ses représentants sont allés à Toulouse pour 2 heures de réunion la semaine passée.

**Signature de la convention d'objectif avec les présidents des comités départementaux**

A VALIDER